# SERVICES PUBLICS

## TOUS ENSEMBLE le 19 novembre 13 h 30-Paris-place d'Italie

La première manifestation avait lieu à Guéret le 5 mars 2005.

Le 17 septembre, à Angoulême, les collectifs locaux, départementaux ou régionaux de défense des services publics, déjà rassemblés dans une fédération depuis le 26/05/2005, ont décidé de constituer une Convergence des collectifs de défense des services publics et d'appeler les citoyens, les élus, les forces syndicales politiques et associatives, à rejoindre le mouvement. L'Humanité a publié, le 19 septembre, la déclaration remise à la presse.

Première décision, la Convergence des collectifs de services publics a décidé de s'adresser directement aux maires lors de leur congrès national des 20-24 novembre à Paris et d'organiser une manifestation nationale la veille, le 19 novembre, à Paris aussi.

Le Parti communiste français est partie prenante de cette initiative, il appelle ses élus, ses militants à y participer.

Face à la casse des services publics, leurs usagers, les citoyens, les élus sont confrontés à un choix de société. Le Non du 29 mai était aussi un Non au démantèlement des services publics dont la force ne s'est pas éteinte le lendemain du référendum.

Parti communiste français

a poste, EDF, les Télécoms, la SNCF, l'Hôpital, le LFB, la CNR... Depuis 60 ans, les services publics sont présents pour assurer l'égalité de traitement, l'égalité d'accès des citoyens aux services essentiels sur l'ensemble du territoire.

Mais depuis deux décennies, ils ont subi de graves atteintes qui les ont affaiblis, qui les ont supprimé. Pour sa part, le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy, soutenu par le MEDEF avide, a lancé une véritable course de vitesse pour la privatisation de tous les services publics. Dans l'actualité la plus immédiate, après la SNCM, ce sont EDF et les autoroutes.

Ils le font pour mettre en place leur projet de société. Et pour cause : les services publics sont la démonstration que politique sociale rime avec développement économique et progrès. En développant l'école, la santé, les transports, ou l'énergie notre pays a crée une société de



droits pour des citoyens égaux mais a aussi permis son développement. Ainsi, pendant presque 3 générations, des pans entiers de l'économie ont fonctionné sans être soumis aux règles du marché, de la concurrence, du profit. Cela a permis de grandes réalisations: pensons au TGV, à la première phase d'Airbus, à notre système hospitalier... Tout n'était pas parfait, bien sûr, mais il y avait des garanties pour les droits fondamentaux de chacune et de chacun.

Petit à petit, les politiques "libérales" françaises et européennes ont fait le choix délibéré, le plus souvent pervers, d'ouvrir à la concurrence. S'appuyant sur des textes européens, avec le soutien des gouvernements successifs, les directions des entreprises publiques ont procédé à des réorganisations basées sur la gestion de recher-

che de la rentabilité au mépris de la réponse aux besoins des gens. Avec nos droits, avec le potentiel acquis depuis des décennies, on a décidé de faire du profit.

Le coût social, le coût humain est considérable. Des populations entières sont abandonnées, exclues de la société, privées de réponses à leur besoins les plus élémentaires. N'est-ce pas une des causes principales des dramatiques évènements qui ont enflammés les quartiers populaires ?

En disant NON à la constitution européenne libérale, le 29 mai dernier, les français avaient déjà dit NON à la casse généralisée des services publics. Aujourd'hui l'urgence est là.

Non seulement il faut arrêter la casse, les privatisations des services publics mais une politique de reconquête doit être menée. Des réformes démocratiques donnant des droits et des pouvoirs aux usagers, aux élus, aux salariés doivent permettre d'entrer dans un nouvel âge des services publics. (suite page 2)

Ensemble, salariés, usagers et élus des communes, nous représentons une force immense. Ensemble nous pouvons défendre les services publics, stopper la casse, mais aussi commencer la reconstruction et reconquérir des services publics en les élargissant à l'eau, au logement, au traitement des déchets et, pourquoi pas, les médicaments.

#### Le PCF formule des propositions :

- réformer les conseils d'administration des services et des entreprises publiques afin qu'ils soient composés par trois tiers des représentants des salariés, des usagers et des élus pour une véritable gestion démocratique orientée vers la réponse aux besoins:
- reconnaître un droit d'accès égal, pour tous, sur tout le territoire national, aux biens et services essentiels:
- faire le choix d'une décentralisation solidaire qui garantisse égalité et cohérence sur l'ensemble du territoire à travers des normes de services publics communes pour tous avec un statut unique et amélioré des personnels de la fonction publique;
- mobiliser des moyens pour financer les services publics avec l'augmentation des dépenses publiques au travers d'une réforme de la fiscalité frappant en particulier les revenus financiers;
- créer un pôle public du financement et du crédit, à partir de la mobilisation des ressources de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse d'Épargne, des services financiers de La Poste.

Tous ensemble, venons porter l'exigence, le 19 novembre, d'une société humaine contre celle de la violence portée par la loi de l'argent.

Marie-George Buffet secrétaire nationale du PCF

## pour une reconquête de l'Hôpital public

a casse de l'hôpital public s'accélère : fermetures d'hôpitaux de proximité, de service, de lits, pénurie de personnels, asphyxie financière. Trois hôpitaux publics sur quatre sont en déficit. Les "réformes" gouvernementales (hôpital 2007, tarification à l'activité) – en mettant en concurrence le public et le privé – offrent à ce dernier les secteurs les plus lucratifs.

#### Un plan d'urgence doit être mis en place, avec :

- un moratoire sur toutes les restructurations :
- l'arrêt de la mise en place de la tarification à l'activité;
- une dotation financière exceptionnelle pour faire face à la situation, la suppression de la taxe sur les salaires (permet de créer 50 000 emplois) et de la TVA ainsi que l'annulation des dettes des hôpitaux.

#### Un plan de reconquête de l'hôpital public doit être mis en débat dans la population, avec:

- réouverture d'hôpitaux de proximité, de services, créations de nouvelles structures publiques;
- une réforme du financement et de la gestion de l'hôpital public afin qu'il réponde à ses missions et redonne le pouvoir aux acteurs de santé : professions médicales, représentants des salariés, des usagers, des associations de malades, élus ;
- un plan d'urgence de formation et d'emplois pour traiter efficacement la pénurie en personnels médicaux et para-médicaux.

Cela appelle une réforme en profondeur du financement de la Sécurité sociale, principal financeur de l'Hôpital. La Sécu a besoin de plus de recettes.

#### Le PCF propose:

- une réforme des cotisations sociales avec une modulation qui favorise les entreprises développant l'emploi et une véritable politique salariale et pénalise celles qui font l'inverse;
- une cotisation additionnelle sur les revenus financiers.



## LFB une privatisation cachée

Dans l'opacité la plus totale, le gouvernement a privatisé, par ordonnance, le 27 juillet 2005, le *Laboratoire du fractionnement et des biotechnologies* (LFB). Ce service public de santé compte deux établissements, à Lille(59) et Les Ullis (91), avec 1100 salariés. Sa matière première, c'est le sang donné par 1,4 millions de donneurs de sang bénévoles; sang avec lequel est produite une gamme de médicaments – non commerciali-

sés – utilisés exclusivement dans les hôpitaux pour 80 pathologies graves.

La violation du principe ethnique, bénévolat, anonymat, volontariat et non profit, jusqu'alors la règle, est inéluctable. Cette privatisation est indigne, car elle met en route un processus conduisant à la commercialisation d'éléments du corps humain. Elles est doublement indigne parce que trois mois après la décision, les donneurs de sang, les citoyens n'en sont pas encore informés.

Cf. ordonnance du 27/07/05 publiée pages 12 369 et 12 370 du Journal officiel du 29/07/05 Jean-Pierre Basset

### SNCF: la fin du service public sur les voies

Le 4 août, le directeur général de la SNCF annonçait la suppression de 70 trains *Corail* par semaine, pour le service d'hiver 2005, justifiée par "le caractère déficitaire de ces trains".

Si l'essentiel de cette annonce concerne le centre de la France, elle illustre bien les objectifs communs du gouvernement et de la direction SNCF.

Pendant des années, la désaffection de ces lignes a été littéralement organisée. Les infrastructures, les matériels roulants n'ont pas été modernisés, l'offre n'a pas été développée alors que les moyens de transport permettent le développement économique. Les régions bénéficiant du TGV en apportent la preuve.

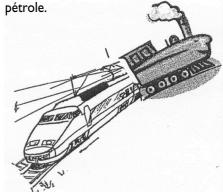
Devant la mobilisation des élus, des usagers, des cheminots, le gouvernement a du revoir à la baisse ses ambitions de suppressions de trains.

La SNCF a amendé ses projets en remplaçant les *Corail*, d'intérêt national, par des TER, régionaux. Elle a également annoncé un investissement de I 30 millions d'euros pour moderniser les trains dit "interrégionaux". Deux risques en découlent :

- le transfert aux régions du financement de ces trains
- le recours aux TER pourrait aboutir à un morcellement des parcours, l'usager pouvant être contraint d'utiliser plusieurs trains pour effectuer un parcours, verrait l'allongement de la durée des trajets et une augmentation du prix du billet.

Le développement des services de la SNCF passe par le maintien de la péréquation. Ainsi, les bénéfices des TGV doivent combler le déficit d'autres dessertes. Par ailleurs, les sillons disponibles doivent permettre le développement du FRET pour réduire le transport routier polluant.

D'une façon générale, le développement du transport ferroviaire est nécessaire à l'aménagement harmonieux du territoire, à la préservation de l'environnement. Il permet de faire face aux enjeux énergétiques révélés par la flambée du prix du pétrole.



#### la qualité du service public passe par le "TGV Postal"

Il y a 23 ans, quand le TGV est entré en service, deux rames ont été acquises par La Poste, puis une troisième... par une filiale.

Depuis 15 ans, le réseau TGV s'est agrandi, de nouvelles destinations sont en projet, mais pas de nouveaux TGV Postal. Il est indispensable que toutes les grandes destinations soient desservies par le TGV Postal, avec les aménagements techniques indispensables. Depuis le 1er janvier 2005, la vitesse des camions de plus de 7,5 tonnes est (heureusement) limitée à 90km/h. Avec le TGV Postal, sur 400 km le gain de temps est de 3heures, sur 600 km le gain est de 4h30 environ. C'est essentiel pour J+1, pour le service public, sans compter la diminution du gaz à effet de serre et donc le développement durable.

### . La Poste

La Poste est le service public de proximité, le mieux ressenti comme tel par les usagers, les citoyens. Courriers, colis, journaux, moyens de paiement, la poste est utilisée chaque jour.

La dégradation, le dépeçage du service public ont été méticuleusement construits depuis la séparation La Poste/France Télécom en 1990. Les réformes de structures, échelonnées dans le temps ont été, dans un premier temps, expérimentées dans quelques

départements, regroupement des "bureaux distributeurs" et séparation des bureaux de poste. Puis, publication de listes de bureaux classés selon des appellations non expliquées aux intéressés: bureaux de plein exercice, bureaux de proximité, agences postales, agences postales communales, point poste (chez un commerçant) devenu Relais poste-commercant en 2005.

Ainsi, la confusion est volontairement entretenue par l'utilisation du terme *Point-poste*, qui recouvre aussi bien le rayon poste dans un commerce qualifié pour 4 opérations postales que le bureau de plein exercice habilité à 64 opérations.

Le 19 aout 2004, le quotidien Le Parisien publiait la liste par département de 6 000 bureaux de poste voués à la disparition. C'est l'étape en cours de réalisation, que les directions départementales expliquent dans les CDPPT (Commission départementale de présence postale territoriale).

Après que les secteurs les plus rentables aient été livrés à la concurrence (colis) ou filialisés (Chronoposte) la péréquation a été attaquée. En témoigne la vente à 0,60 euros du timbre à 0,50 pendant I I mois, en 2003/2004, par un buraliste de Meurthe-et-Moselle. Sans révélation par la presse, la poste laissait faire.

#### Le temps est compté

Nous pensons qu'usagers, élus, salariés doivent se mobiliser pour imposer que le maximum des bureaux de poste menacés soient maintenus de "plein exercice".

En 2006 va intervenir la prochaine phase de libéralisation européenne, avec le courrier de 50g ouvert à la concurrence. La libéralisation totale devant intervenir en 2009.

#### **Exigeons**

- que le bilan des privatisations et des libéralisations intervenues en France et en Europe soit effectué et publié, avant les prochaines phases de mise en concurrence du service postal (2006 et 2009)
- le maintien de la cohérence entre activités courrier et activités financières.
- que les centres de gestions prennent en compte tous les principes de service public, en particulier la péréquation tarifaire.



## EDF: état d'urgence contre la privatisation

L'efficacité de la formule "entreprise nationalisée" (à la Libération) a permis qu'EDF devienne le numéro I mondial, produise hors taxe, l'électricité la moins chère d'Europe. C'est ce qu'a décidé de détruire le gouvernement, en annonçant, lundi 24 octobre, le lancement de la privatisation partielle d'EDF.

#### **SPOLIATION DES USAGERS**

EDF a été financée depuis sa création par les factures acquittées par les usagers. Les réseaux basse tension, de proximité, financés par les contribuables appartiennent aux collectivités locales. Tous les usagers d'EDF, tous les contribuables sont donc copropriétaires de l'entreprise publique EDF et des réseaux. Ils sont en droit d'exprimer une opinion, d'exiger d'être consultés sur l'avenir de l'entreprise publique. L'immense débat qui a conduit au NON le 29 mai, montre l'intérêt des citoyens pour leur avenir.

Qui peut croire que le financement qui a permis de faire d'EDF le N° I mondial ne pourrait pas se poursuivre dans l'avenir? Les arguments développés par le gouvernement et la direction ne tiennent pas: appel aux marchés financiers par la mise en Bourse "pour financer les investissements".

En effet, il faudra rémunérer par l'augmentation de tarif du KWh les 12% /an minimum que réclament les actionnaires, alors que les banques prêtent à 3 ou 4%. Le président d'EDF déclare viser le versement de 1,2 milliards d'euros de dividendes annuels aux futurs actionnaires.

#### PRIVATISATION = TARIFS EN HAUSSE

EDF 100% publique a permis que le prix de vente du KWh aux usagers domestiques ait baissé de 29% en 10 ans. A contrario, après la libéralisation intervenue pour les industriels en 2002 (ils peuvent

acheter de l'électricité à EDF ou à des producteurs privés, en France ou en Europe), les prix ont flambé de 20 à 30% (+50% en octobre 2003).

En 2004 la SNCF,3ème consommateur d'électricité, a vu sa facture augmenter de 34,36%. Le CHU de Besançon, qui a abandonné EDF pour un "opérateur privé" (la CNR, issue d'une précédente spoliation), a vu au bout de deux ans une augmentation de 50% de sa facture d'électricité soit 450 000 euros par an.

Quel consommateur individuel peut avoir la présomptueuse illusion qu'il obtiendra demain dans "le marché concurrent de l'électricité", avec EDF privatisée, des KWh moins chers qu'aujourd'hui avec EDF service public nationalisé? Les actionnaires, même s'ils sont minoritaires dans un premier temps, exigeront sans cesse des augmentations de tarifs pour satisfaire leur soif de profits.

#### PRIVATISATION = DÉGRADATION DU SERVICE PUBLIC

Déjà, la qualité du service d'EDF (et de GDF) se dégrade, car les directions appliquent des critères de gestion du privé. Mais la tradition de qualité du service persiste avec la résistance des agents.

Observons que, dans tous les départements, des "agences clientèles" de proximité sont fermées, les temps d'intervention sont allongés, atteignant parfois le record de pannes des USA.

#### **IMPOSONS D'AUTRES CHOIX**

Des précédents significatifs

Contrairement à tout ce

qu'avait écrit le ministre

de La Poste/France Télécoms

France Télécoms a supprimé

public a disparu, la moitié des

salariés restants sont précaires,

l'État n'a plus la minorité de

Après la privatisation de GDF,

la rapacité des actionnaires

prix du gaz atteint presque 30% en un an!

a un prix, l'augmentation du

contrôle, 7 ans après

la privatisation!

29 000 emplois, le service

à tous les salariés

le 30/08/89,

Ensemble, usagers, agents d'EDF/GDF, élus, militants associatifs et politiques, nous pouvons peser comme nous l'avons fait pour dire NON le 29 mai. Le gouvernement veut brader EDF dans l'opacité et l'urgence, imposons le débat.

Exigeons la création d'un "pôle public de l'énergie" par la fusion d'EDF/GDF ainsi que la poursuite de l'effort de recherche afin de maîtriser et diversifier nos sources d'énergie.

es De	j	6
CF)	!	
.r) 	 	2000
	<u> </u>	
x 19		

sour	ces d'énergie.
	Parti communiste au cœur des rassemblements populaires itoyens pour changer les politiques en France et en Europe
□ Je □ Je	e désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français e décide d'être membre du Parti communiste français e verseeuros (chèque à: Association de financement du PCF)
Pré	nom et nom
Adr	resse
Télé	éphone, courrier électronique
	oyer à: Parti communiste français 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

ce numéro d'Économie & Politique
développe les propositions du PCF:
Une politique énergétique pour la France
pour vous le procurer:
Économie & Politique
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19
Tél: 01 40 40 13 47